



SÉANCE ORDINAIRE
Conseil d'établissement – Centre Yves-Thériault
11 décembre 2025 à 14h00

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement du centre Yves-Thériault, tenue le 11 décembre 2025, à 14h00, au centre Yves-Thériault.

PRÉSENTS :

Caroline Boucher Frédérique Séguin	Directrice Secrétaire (P-V)
Catherine Coutu Alma Garcia	Professionnelle Personnel de soutien
Linda Bourassa Christian Toussaint Marjorie Casimir Joëlle Dumaresq	Carrefour Jeunesse Emploi VSMS Qualification Québec Enseignante
Leidyman Leo Rodriguez	Élève

Formant quorum sous la présidence de Caroline Boucher.

MEMBRES ABSENTS :

Donald L'Espérance Irène Alejandra Carrasco Lien Adriana Dominguez Marin Julio Cesar Hernandez Mejia	Enseignant Élève Élève Élève
---	---------------------------------------

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE / VÉRIFICATION DU QUORUM

Puisque personne n'a été nommé à la présidence à la dernière séance, la directrice, Caroline Boucher, déclare la séance ouverte. Il est 14h05.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Marjorie Casimir que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé avec l'ajout des points 7.6.1, 7.6.2, 7.6.3 et 7.9. dans les suivis.

APPROUVÉ PAR Catherine Coutu (CE01-11-12-2025)

ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance
 - 1.1. Mot de bienvenue
 - 1.2. Présentation des membres qui étaient absents à la dernière rencontre
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la dernière séance du 6 novembre 2025
 - 3.1. Suivi au procès-verbal
 - 3.1.1. Formations obligatoires pour les nouveaux membres
 - 3.1.2. Conflit d'intérêts
 - 3.1.3. Temps des fêtes (7.6.1)
 - 3.1.4. Élève groupe de Donald (7.6.2)
 - 3.1.5. Bourses d'étude (7.6.3)
 - 3.1.6. Dons (7.9)
4. Parole au public
5. Sujet nécessitant une décision
 - 5.1. Présidence et vice-présidence
 - 5.2. Règles de régie interne
 - 5.3. PTRDI
 - 5.4. Portrait de la direction
 - 5.5. Poste vacant
6. Suivi sur le budget
7. Points d'information/rapports
 - 7.1. Direction
 - 7.2. Personnel enseignant
 - 7.3. Élèves (consultation annuelle)
 - 7.4. Partenaires
 - 7.5. Professionnel et personnel de soutien
8. Divers
9. Levée de la séance

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 6 NOVEMBRE 2025

IL EST PROPOSÉ par Catherine Coutu que le procès-verbal de la séance du 6 novembre soit approuvé avec dispense de lecture et sans modification.

Adopté à l'unanimité (CE02-11-12-2025)

LB

Initiales de la Présidence

CB

Initiales de la Direction

3.1 SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

3.1.1. Formations obligatoires pour les nouveaux membres

Les membres ont complété le formulaire d'attestation de suivi de formation remis lors de la rencontre du 6 novembre.

3.1.2. Conflit d'intérêts

Les formulaires de déclaration de conflit d'intérêts signés par les membres ont été recueillis.

7.6.1 Temps des fêtes (fonds d'aide humanitaire)

À l'occasion des fêtes, 18 élèves de jour et 22 élèves du soir en situation de besoin ont bénéficié de cartes-cadeaux, pour un montant total de 3 775 \$. De ce montant, une somme de 3 500 \$ avait été approuvée par les membres lors de la dernière rencontre. Le solde de 275 \$ a été couvert grâce aux dons du personnel du centre, recueillis dans le cadre du panier de Noël.

7.6.2 Élève groupe de Donald

Un chèque d'un montant de 1 000 \$ a été remis à un membre de la famille afin de couvrir les frais funéraires. De ce montant, une somme de 450 \$ avait été approuvée par les membres lors de la dernière rencontre. Le solde de 550 \$ a été comblé grâce aux dons des élèves et des membres du personnel.

7.6.3 Bourse d'étude

Une bourse d'un montant de 500 \$ a été remise à notre élève Olga Jaaziel Vilchez Aguirre afin de lui permettre de poursuivre ses études en psychologie et en sociologie à l'Université de Montréal.

7.9 Dons

Un retour a été fait sur la collecte de fonds au profit de Centraide lors de l'encan silencieux. Un montant de 491,50 \$ a été amassé et un chèque sera remis à Centraide. De plus, le petit bistro du centre continue de renflouer le fonds 4.

4. PAROLE AU PUBLIC

Aucun public

5. SUJET NÉCESSITANT UNE DÉCISION

5.1. Présidence et vice-présidence

Linda Bourrassa a été élue par acclamation pour occuper le poste de la présidence.

Marjorie Casimir a été élue par acclamation pour occuper le poste de la vice-présidence

IL EST PROPOSÉ PAR : Christian Toussaint

Adopté à l'unanimité (CE03-11-12-2025)

5.2 Règles de régie interne

Les règles de régie interne ont été adoptées par les membres. En ce qui concerne l'envoi des convocations pour les séances extraordinaires, les membres ont convenu d'un délai de 48 heures

IL EST PROPOSÉ PAR : Marjorie Casimir

Adopté à l'unanimité (CE04-11-12-2025)

LB

Initiales de la Présidence

Initiales de la Direction

5.3 PTRDI

Le CSSDM a informé qu'il ne souhaite pas renouveler le bail du site sur Crémazie pour l'année prochaine. Toutefois, une prolongation jusqu'en novembre 2026 a été obtenue afin de permettre aux élèves de terminer leur session. Cette situation entraînera la perte de quatre locaux pour le reste de l'année scolaire. La direction a sollicité l'avis des membres quant à la possibilité de demander un renouvellement complet du bail pour l'année scolaire 2026-2027. Après discussion, les membres ont voté en faveur du maintien de l'annexe pour la durée complète de l'année scolaire 2026-2027.

IL EST PROPOSÉ PAR : Christian Toussaint

Adopté à l'unanimité (CE05-11-12-2025)

5.4. Portrait de direction

La direction fait la présentation des critères de direction d'établissement scolaire 2025-2026. Les membres répondent aux questions et s'accordent sur les réponses.

IL EST PROPOSÉ PAR : Catherine Coutu

Adopté à l'unanimité (CE06-11-12-2025)

5.5 Poste vacant

Les membres sont invités à soumettre des suggestions afin de pourvoir le poste demeuré vacant pour un membre d'une entreprise. M. Christian Toussaint est actuellement en attente de réponse. Il a sollicité le député de la circonscription afin qu'il lui suggère des personnes qui pourraient être intéressées. Les membres poursuivent leur réflexion quant à la personne qui occupera le poste vacant. Si jamais ce poste n'est pas pourvu, le conseil d'établissement aura alors 11 membres seulement pour l'année 2025-2026.

DÉCISION REPORTÉE

6. SUIVI SUR LE BUDGET

La direction présente l'état du budget pour l'année en cours. Elle explique que les montants qui sont au fonds 6 proviennent du MEQ et que nous ne pouvons pas reporter les surplus s'il y en a à la fin de l'année à l'exception d'une enveloppe pour le soutien à la classe.

7 POINTS D'INFORMATION/RAPPORT

7.1. Direction

Le centre compte 36 groupes le matin, soit un groupe de moins qu'à la session précédente. En après-midi, 18 groupes sont actifs et offrent des options thématiques. En soirée, 28 groupes sont maintenus, soit le même nombre qu'à la première session. Nous constatons une diminution du nombre d'élèves inscrits sur les listes de référencement du MIFI. Une demande a été adressée au MIFI afin d'obtenir des élèves supplémentaires sur ces listes.

7.2. Personnel enseignant

Aucun Point

7.3. Élèves (consultation annuelle)

La direction demande que le conseil des élèves soit consulté concernant les sujets sur lesquels les élèves souhaitent être consultés

LB

Initiales de la Présidence

CP

Initiales de la Direction

7.4 Partenaires

Christian Toussaint aimerait rejoindre le public allophone dans le cadre du Salon du livre. Un partenariat avec des bibliothécaires du Salon du livre est envisagé. Ceux-ci viendraient au centre pour une présentation aux élèves, suivie d'une visite au Salon du livre. Il informe également que le Festival des saveurs hivernales se tiendra les 30 et 31 janvier à 17 h 00 à la TOHU.

8 Divers

La prochaine rencontre aura lieu le 5 mars, en ligne, et a été confirmée par les membres.

IL EST PROPOSÉ PAR : Catherine Coutu

Adopté à l'unanimité (CE07-11-12-2025)

9 LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 15h45.

Linda Bourassa

Présidence



Direction d'établissement

LB

Initiales de la Présidence



Initiales de la Direction